

# SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE



## Quels sont nos investissements ?

Grâce à la taxe d'apprentissage perçue en 2024, nous avons pu investir dans du matériel pédagogique pour nos laboratoires, ainsi que dans de nouveaux équipements de cuisine et des dispositifs multimédias pour nos plateaux techniques.

### Mode d'emploi

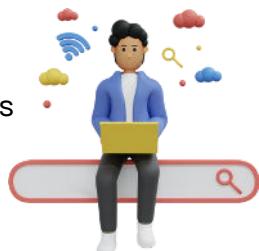
Comment flécher Baudimont sur la plateforme ?



#### Recherche sur SOLTéA

Recherchez "**OGEC VINCENT DE PAUL**" ou tapez les codes UAI suivant :

- 0622196A (LPO PR Métiers Baudimont),
- 0624343J (CLG PR Saint-Vincent pour ULIS et SEGPA).



#### Choix de la répartition

Cliquez sur la fiche de notre établissement, sélectionnez la répartition souhaitée pour nous soutenir et ensuite cliquez sur **ENREGISTRER MES CHOIX**.



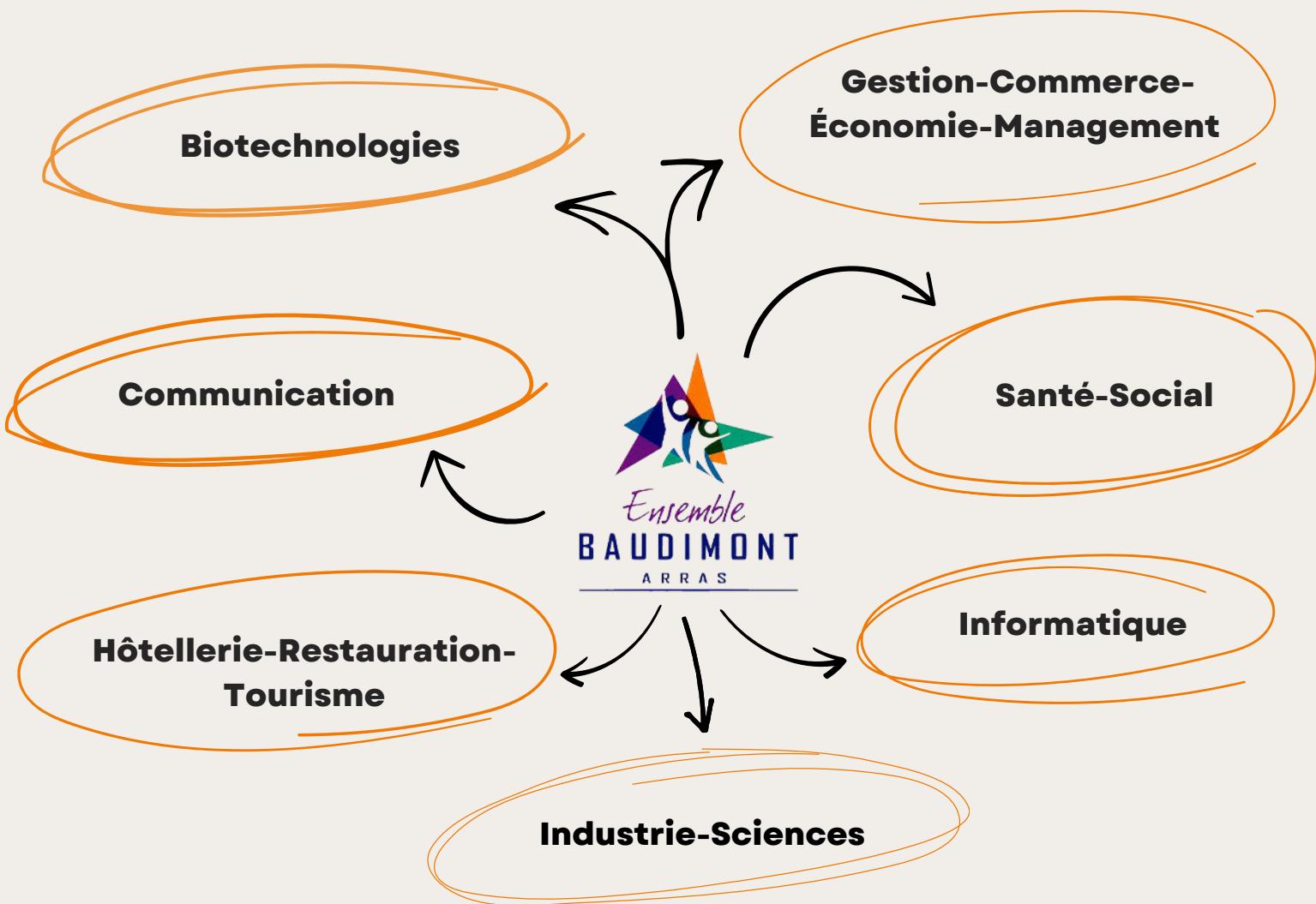
#### Attribution du solde

Sur l'onglet "synthèse", cliquez sur le bouton **MODIFIER** dans la colonne **ACTIONS** pour pouvoir répartir votre solde. Cliquez ensuite sur **VALIDER** et **ENREGISTRER** vos attributions.



# QUE FAISONS NOUS ?

Situé en plein cœur d'Arras, notre ensemble scolaire forme les jeunes, du collège au BAC +5. Grâce à la taxe d'apprentissage, nous investissons dans des équipements modernes pour offrir des formations de qualité dans les 7 domaines suivants :



**Un choix pour vous, une opportunité pour eux :  
soutenez leur avenir grâce à la Taxe d'Apprentissage**

**Contact :**

Ségolène MASSEUS  
segolene.masseus@baudimont.com



**Informations**

Plus d'infos sur  
notre site !

